



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°11-18

L'an deux mille onze,  
Le 29 novembre, à Neufchâteau

Date de convocation	26 octobre 2011
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	20
+ vote par procuration	2

#### Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY, Mme Michèle ANDRIEUX, M. François BUSSIERE, M. Robert COURTY, Mme Annie DAZAC, M. André DEGUIS, Mme Arlette CHARBONNIER, M. André JANNOT, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, M. Simon LECLERC, M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorf), M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNIET, Mme Morgane PITEL, M. Daniel ROUVENACH, M. Arnaud SALVINI, M. Daniel TOURNAY (qui a reçu pouvoir de M. Porcelli), M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Alain VERNEAU

#### Objet de la délibération :

#### **AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET DE LIQUIDATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Vu le budget pour l'exercice 2011 adopté par délibération du Comité Syndical n° 11-05 du 15 février 2011,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au titre du budget de l'exercice 2011 jusqu'à l'adoption du budget pour l'exercice 2012. Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2012 lors de son adoption.

Montant des dépenses d'investissement 2011 :	3 090 673 €
A déduire, crédits afférents au remboursement de la dette :	<u>215 250 €</u>
Total :	2 875 423 €

<b>¼ des crédits ouverts :</b>	<b>718 855 €</b>
--------------------------------	------------------

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY